

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, le 9 mars 2023

Lutte contre la fraude en Haute-Savoie en 2022

Le Comité opérationnel départemental de lutte anti-fraude (CODAF) réunit, sous la coprésidence du préfet de département et du procureur de la République près le tribunal judiciaire du chef-lieu de département, les services de l'Etat (police, gendarmerie, administrations préfectorale, fiscale, douanière et du travail) et les organismes locaux de protection sociale (Pôle emploi, URSSAF, caisses d'allocations familiales, d'assurance maladie et de retraite, la Mutualité Sociale Agricole), afin d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraudes, qu'ils concernent les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales.

Le CODAF vise à :

- améliorer la connaissance réciproque entre les services ;
- organiser des opérations de contrôle conjointes ;
- proposer des formations et partager les expériences afin d'améliorer l'efficacité de la lutte contre toutes les fraudes.

Le 2 mars 2023, Yves LE BRETON, préfet de la Haute-Savoie et Line BONNET, procureure près le Tribunal Judiciaire d'Annecy, ont présenté le bilan du CODAF pour l'année 2022. Ils ont salué l'engagement de l'ensemble des services permettant de poursuivre le travail engagé en matière de lutte contre la fraude.

Cette activité s'est notamment inscrite dans la stratégie nationale de lutte contre la fraude et le travail illégal qui cible de manière particulière certaines activités : le BTP, les transports, le transport public particulier de personnes, le travail temporaire, l'agriculture et la forêt, le gardiennage et la sécurité, les industries agroalimentaires des viandes, les activités événementielles (foires, salons, spectacles), les plateformes numériques.

Les axes de contrôles pour 2022 en Haute-Savoie ont surtout porté sur :

- le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- les secteurs de la restauration, du commerce et de l'hôtellerie ;

**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et de la communication de l'État**

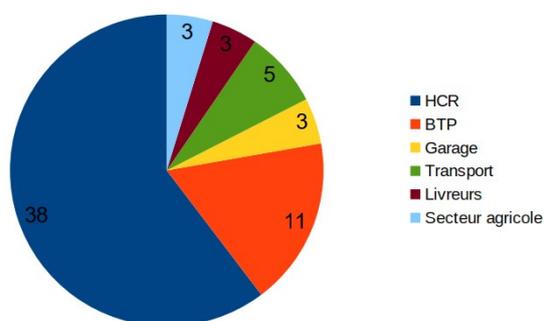
- le secteur du transport de personnes et des VTC ;
- l'activité de livraison.

Les actions se sont déroulées sur tout le territoire haut-savoie, en station de montagne comme en ville ou dans les communes de bord de lac, aux frontières et sur les routes de tout le département.

Contrôles menés par le CODAF (sur l'ensemble du département) depuis 2015 :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Contrôles conjoints	50	64	62	61	71	51	71	63

Répartition par secteur d'activité des contrôles :



Sur les 63 actions menées, plus de la moitié se sont déroulées dans le secteur de l'hôtellerie, commerce et restauration (HCR). Le deuxième secteur d'activité en termes de contrôle est le BTP.

Plusieurs actions d'ampleur ont été organisées en 2022 parmi lesquelles :

Avoriaz : Contrôle du 26/02/22 entre URSSAF et DREETS (URACTI), accompagnés de la PAF et gendarmerie : 13 entreprises contrôlées, 40 salariés auditionnés. 4 procédures de travail dissimulés par dissimulation de salariés (9 salariés non déclarés + 1 étranger en situation irrégulière/1 étranger sans titre de travail (pris en charge par la Police Aux Frontières)

Restaurants autour du lac : opération DDETS/DREETS/URSSAF/BCR(DDFIP) des 23/06, 30/06 et 07/07/2022 : 15 restaurants contrôlés, environ 140 salariés auditionnés. 3 procédures de travail dissimulé par dissimulation de salariés (4 salariés non déclarés)

**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et de la communication de l'État**

BTP Les Gets/Morzine/Montriond : du 28 au 30 novembre 2022, pilotés par DREETS, avec DDETS et URSSAF : 35 chantiers (24 à Les Gets – 3 à Montriond – 8 à Morzine), 143 sociétés et 273 travailleurs. 6 PV de travail dissimulé par dissimulation de salariés dont 2 ESTT

Marché de Noël d'Annecy : contrôle du 15/12/2022 avec police /douanes/BCR/URSSAF/Préfecture

La lutte contre le travail illégal (LCTI)

La lutte contre le travail illégal associe les trois parquets du département, la gendarmerie nationale, la police nationale, la mutuelle sociale agricole (MSA), la Direction départementale des Finances publiques (DDFIP), les douanes, l'URSSAF, l'inspection du travail (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et la Direction départementale de la protection des populations (DDPP).

Les différents acteurs de la lutte contre le travail illégal recherchent les absences ou dissimulations de déclarations aux organismes sociaux, la dissimulation de résultats financiers et l'instauration d'une relation de travail dépourvue de sécurité, de protection et de droits pour le salarié.

La lutte contre la fraude aux prestations sociales

L'activité du CODAF sur le plan de la fraude aux prestations sociales se caractérise principalement par l'échange d'informations entre Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), le Conseil départemental (pour la fraude au RSA) et l'Association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salaires (AGS).

BILAN TOTAL LUTTE CONTRE LA FRAUDE / CODAF 2022				
SERVICES	NOMBRE DOSSIERS	PREJUDICE SUBI	PREJUDICE EVITE	TOTAL
AGS	3			87 952,00 €
CAF	276	2 736 363,00 €		2 736 363,00 €
CD 74			169 401,00 €	169 401,00 €
CARSAT				722 736,50 €
CPAM	207	1 810 681,00 €	476 265,00 €	2 286 946,00 €
DDFIP		6 981 151,00 € en droits	3 889 391,00 € en pénalités	10 870 542,00 €
MSA				32 257,00 €
POLE EMPLOI		4 842 850,00 €	1 730 096,00 €	6 572 946,00 €
URSSAF				1 036 139,00 €
TOTAUX				24 515 282,50 €

Préfecture de la Haute-Savoie

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Pour rappel, le bilan 2021 faisait état d'un total de 18 222 930,87 euros en matière de lutte contre la fraude en Haute-Savoie.

Même si le nombre d'actions réalisées sur le terrain a légèrement baissé, le travail de fond et de coopération entre les services permet de gagner en efficacité et de mettre à jour davantage de situations frauduleuses et donc de constater un préjudice plus important.

La lutte contre la fraude environnementale :

- 130 véhicules positifs en infraction à la taxe carbone depuis le début du lancement de la lutte à la fraude à l'immatriculation, sous l'impulsion des forces de l'ordre notamment et du travail en coopération avec la référente fraude départementale.

Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et de la communication de l'État